

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
وزارة الوظيفة العمومية
وتحديث الإدارة

19 SEPT 2014

Communiqué de presse

Monsieur Mohamed MOUBDI, le Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement Chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration et Monsieur Antonio German BETETA BARREDA Secrétaire d'Etat de l'Administration Publique en Espagne signent un Mémorandum d'entente en matière de Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration

Dans le cadre du développement de la coopération bilatérale entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne dans les domaines de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Monsieur Mohamed MOUBDI, le Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement Chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, a reçu le vendredi 19 septembre 2014 au siège du Ministère, Monsieur Antonio German BETETA BARREDA Secrétaire d'Etat de l'Administration Publique en Espagne qui effectue une visite officielle au Maroc pour discuter des sujets d'intérêt commun.

Lors de la séance de travail tenue entre les deux ministres, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations bilatérales tout en souhaitant vivement que la visite de Monsieur Antonio German BETETA BARREDA Secrétaire d'Etat de l'Administration Publique renforce et développe davantage les relations de partenariat entre les deux pays sur tous les niveaux.

Lors de cette rencontre, il a été procédé à la signature d'un Mémorandum d'entente qui définit le cadre de coopération entre les deux parties à travers le renforcement des échanges des expériences en matière de gouvernance publique et de réformes de l'administration publique, de la fonction publique, de la modernisation de la Gestion des Ressources Humaines et le renforcement de la coopération entre l'Ecole Nationale de l'Administration et l'Institut National de l'Administration Publique de Madrid.

Il est à signaler que pour la mise en œuvre et le suivi de ce Mémorandum d'entente, il sera procédé à la désignation d'un comité de pilotage mixte chargé de la préparation d'un programme détaillé de travail dans les meilleurs délais.

Il est à rappeler que cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations exceptionnelles de coopération entre les deux pays. Elle exprime le souhait des deux pays, à renforcer davantage leurs relations de coopération et à leur élargissement dans les secteurs variés de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

